

COPIE POUR INFORMATION ET EXECUTION  
A M<sup>r</sup> ... GALLY .....  
DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

A R R E T É

Le Ministre de la Culture,

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1956 et le décret du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 91 646 du 5 juin 1961 relatif aux attributions du Ministre de la Culture ;

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue ;

A R R E T É

Article 1° - Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les parties suivantes de l'ancien couvent Notre-Dame de Gorjan à CLERMONT-L'HERAULT (Hérault) ;

- les façades et les toitures
- la chapelle en totalité
- le grand escalier
- le plafond à poutres apparentes de la grande salle au niveau 2

Figurant au cadastre section AD, sous le n° 76 d'une contenance de 14 ares, 30 centiares et appartenant à la Société Civile Immobilière Clermontoise constituée le 15 mars 1902 ayant son siège social, 2 rue Louis Blanc à CLERMONT-L'HERAULT (Hérault) et pour représentant responsable, M. VIGUIER George Président, demeurant 1, rue Molière à CLERMONT L'HERAULT (Hérault).

Cette société en est propriétaire par acte du 22 septembre 1902 passé devant Maître André BARTHES, Notaire à CLERMONT-L'HERAULT (Hérault) et publié au Bureau des Hypothèques de LODEVE (Hérault) le 25 septembre 1902, volume 581, n° 37.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

.../...

**Article 3 - Il sera notifié au Préfet du département, au Maire de la commune et au propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.**

PARIS, le 9 JUIL. 1981

Pour le Ministre de la Culture  
et par Délégation  
Le Directeur du Patrimoine

C. PATYIN

Pour Ampliation,  
L'Attaché d'Administration  
chargé de la protection  
des Monuments Historiques

R. COMBE

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

13992 - Suivi no 279

De	
Projet	
La	
Vol	21 SEP. 1981
Reçu	471 570
	Cinquante Les

5000  
5000

Le Conservateur,  
Par Délégation  
Le Fondé de Pouvoir



